



10 Juil 2026 -17:28

Appartient à [Conseil des ministres du 10 juillet 2026](#)

Modifications relatives au point de contact central des comptes et contrats financiers

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon et de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 7 avril 2019 relatif au fonctionnement du point de contact central des comptes et contrats financiers.

Le législateur a inséré, par la loi du 18 décembre 2025 portant dispositions diverses, certaines informations concernant les comptes de titres et les comptes de cryptoactifs à la liste des données que les institutions financières doivent désormais communiquer au point de contact central des comptes et contrats financiers (le « PCC »).

L'ajout de nouvelles catégories de données au contenu du PCC requiert néanmoins une modification de l'arrêté royal du 7 avril 2019 relatif au fonctionnement du point de contact central des comptes et contrats financiers.

Plus concrètement, le seuil d'exemption des transactions financières impliquant des espèces qui prennent la forme d'un échange d'espèces contre espèces ou d'un achat ou d'une vente d'actifs monétaires en métaux précieux contre espèces, actuellement fixé à 3 000 euros par transaction ou par série de transactions effectuées le même jour par la même personne, que ce soit en qualité de client ou de mandataire d'un client, est étendue à l'achat ou à la vente de cryptoactifs contre espèces.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État et à l'Autorité de protection des données.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

François Moré
Porte-parole (FR)
francois.more@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be





Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

